

PRATIQUE DES JEUNES



FICHE TECHNIQUE 3

Fonctionnement de l'école

L'école doit permettre à tous les enfants qui le souhaitent d'accéder à la pratique des sports de quilles. L'école se veut un espace intermédiaire entre la pratique ludique et la pratique compétitive.

L'école a pour objectif d'offrir des séances à tous les jeunes joueurs, garçons ou filles, quel que soit leur niveau sportif. Le rôle de l'école est de veiller au bien-être de l'enfant, de l'accompagner dans sa progression sportive et humaine, de lui inculquer des notions essentielles que sont le partage, l'esprit d'équipe, le respect des règles de base élémentaires, les fondamentaux de la pratique.

Organisation générale

Le Responsable de l'Ecole assure la coordination des différentes catégories afin d'harmoniser et d'optimiser le travail d'initiation ou d'optimisation de la formation du jeune licencié.

Une équipe éducative est constituée avec des bénévoles, des animateurs diplômés pour encadrer les groupes de jeunes.

La mise en place de réunion de travail avec les bénévoles, animateurs, éducateurs du club impliqués dans la pratique des jeunes, permet d'atteindre cet objectif.

Il est possible de proposer un organigramme de l'école : faire un trombinoscope avec les photos de l'équipe pédagogique. Les parents pourront mieux visualiser l'organisation et les référents.

Entraînements

Les enfants sont placés sous la responsabilité des éducateurs selon le créneau horaire d'entraînement de leur catégorie.

La prise en charge des jeunes peut s'effectuer aux vestiaires ou au point de rendez-vous défini sur le site concerné.

Les parents doivent déposer leur enfant et venir rechercher l'enfant à l'heure (un règlement intérieur peut prévoir des sanctions ou des interdictions de participation en cas de manquement).

Pour faciliter le bon fonctionnement de l'école, il est important de demander aux parents de bien vouloir favoriser une fréquentation assidue de l'enfant aux entraînements ou aux activités proposées par le club.

Les créneaux horaires doivent être définis pour chaque groupe d'enfants ainsi que les lieux des entraînements.

GROUPE 1	JOUR	HORAIRES	LIEU
GROUPE 2	JOUR	HORAIRES	LIEU
...			

Il est important de préciser par ailleurs si l'activité continue pendant les vacances scolaires.

La participation aux compétitions

Les jeunes licenciés reçoivent une convocation officielle lors de la séance d'entraînement qui précède la compétition. La participation à des compétitions nécessite la présence des éducateurs du club ainsi que des parents pour accompagner les jeunes.

L'implication des parents est nécessaire. Pour permettre le bon fonctionnement, il est parfois nécessaire de spécifier la hauteur de l'implication des parents (X déplacements minimum à couvrir sur la saison sportive...) afin que les éducateurs ne se substituent pas à un mode de garde.

Pour les déplacements en véhicule :

Il est important de faire signer une décharge si les déplacements sont effectués en voitures particulières.

Constituer les groupes et planifier

Il est important de séparer les enfants et les jeunes pour constituer des groupes en fonction de l'âge, de la catégorie, du niveau. L'objectif de l'école est d'amener un maximum d'enfants à l'échelon supérieur dans l'apprentissage. Des évaluations pourront être régulièrement réalisées pour assurer et formaliser le suivi sportif de chaque jeune.

Pour les 6-7 ans et les 8-11 ans, l'année scolaire peut se découper en 5 périodes en appui sur les vacances scolaires. A chacune d'entre elle, l'enfant abordera l'activité et la pratique sportive de différentes manières (éveil, animation, initiation, apprentissage) et en fonction aussi du calendrier sportif si la participation en compétition est possible.

CYCLE 1	SEPTEMBRE – OCTOBRE - NOVEMBRE
Vacances scolaires de Toussaint	
CYCLE 2	NOVEMBRE - DECEMBRE
Vacances scolaires de Noël	
CYCLE 3	JANVIER – FEVRIER
Vacances scolaires d'Hiver	
CYCLE 4	MARS - AVRIL
Vacances de Pâques	
CYCLE 5	MAI - JUIN
Vacances d'Eté	

Pour les 12 ans et plus

L'année peut se découper en trimestre ou organiser selon les échéances compétitives. Les périodes doivent prendre en compte les vacances scolaires ainsi que les compétitions du calendrier sportif. Elles seront abordées dans une démarche pédagogique de progression visant à rechercher la performance sportive.

L'équipement sportif

L'équipement sportif doit être précisé :

- Des chaussures de sport (propres pour les activités en intérieur),
- Une tenue de sport (short, survêtement, teeshirt).
- Un sac de sport, une bouteille d'eau